

Comment éviter les arnaques lors de l'achat d'un véhicule d'occasion

Bientôt les vacances et les fortes températures éprouvantes pour nos fidèles destriers métallisés. Et pour certains d'entre nous, cette période sera synonyme d'achat d'un nouveau véhicule.

Chaque année, il se vend près de 8 millions de véhicules sur le marché français. Bien sûr, il y a les 2 millions de voitures neuves qui entrent sur le marché chaque année mais il y a aussi près de 6 millions de véhicules qui s'échangent sur l'occasion. Si nous sommes tous à la recherche de la bonne affaire, nous ne sommes pas à l'abri de la « mauvaise » surprise, voire même du vice caché.

Alors comment choisir un véhicule en bon état et surtout comment éviter les pièges les plus fréquents ? Voici quelques éléments de réponse. Déjà, lorsque vous surfez sur Internet à la recherche de la perle rare, rejetez immédiatement toutes les annonces provenant de propriétaires censés rapatrier le véhicule de l'étranger et vous demandant une somme d'argent en guise de participation aux frais. La plupart du temps, ces véhicules sont dans des conditions de rêve en termes d'entretien, avec un prix bien plus faible souvent justifié précisément par le fait que le véhicule se trouve à l'étranger, souvent au Royaume-Uni.

Fuyez ces annonces ! De manière générale, un prix trop faible cache assez fréquemment un problème sur le véhicule. N'oubliez pas que vous pourriez être vendeur de la même voiture : quel serait votre intérêt à vendre ce véhicule 20% en-dessous de sa côte véritable ? Aucun ! Il en est donc de même pour le vendeur que vous rencontrez. S'il vous donne la sensation de vouloir accélérer à tout prix la vente du véhicule quitte à le brader, interrogez-vous !

Soyez particulièrement vigilants face à un nombre important d'annonces « bidons ». Internet est un formidable instrument de recherche, de comparaison et de mise en relation de vendeur à acquéreur, mais c'est aussi une plateforme difficilement contrôlable. Il suffit, pour s'en persuader, de consulter le nombre d'occurrences d'arnaques automobiles liées à nos grandes villes les plus proches, avec de nombreux réseaux déjà démantelés.

Outre ces fausses annonces, il y a aussi tous les vices cachés sur le véhicule qui pourront apparaître rapidement après l'achat et rendre inutilisable votre véhicule, vous condamnant à rembourser une voiture sans pouvoir la faire rouler. Sachez qu'il est toujours extrêmement difficile de prouver un vice caché et que ces démarches juridiques sont à la fois longues et coûteuses.

Quelques indices simplement détectables vous permettront par exemple de déceler la fraude au compteur kilométrique qui touche, selon l'étude de l'association « 40 millions d'automobilistes », entre 5 et 10% du marché de l'occasion. Avant tout, soyez attentifs au niveau d'usure du levier de la boîte de vitesse ainsi qu'à celui du volant. Un véhicule avec un faible kilométrage ne pourra pas présenter des signes d'usure trop importants.

Quoiqu'il arrive, n'oubliez pas que vous pouvez facilement garantir votre nouvelle acquisition en faisant, préalablement à la vente, appel à un expert VO, expert en achat de véhicules d'occasion, qui, moyennant une centaine d'euros, vous remettra un rapport d'expertise complet du véhicule que vous comptez acheter. En cas de vice caché non détecté, vous serez ainsi intégralement couvert. Voilà un moyen simple et méconnu qui vous permettra donc de garantir votre achat. Dans le cas où

le vendeur refuserait qu'un expert voie son véhicule avant votre acquisition, à toute vitesse, FUYEZ !